

Nombre de membres du Bureau :
- en exercice : 21
- membres présents : 17
- suffrages exprimés : 17
- pour : 17

DÉLIBÉRATION n° B2023/175

L'an deux mille vingt-trois, le 28 novembre, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO. Monsieur Philippe SOLAZ a été désigné secrétaire de séance.

Présents : Bernard PLANO, Philippe SOLAZ, Catherine CORREGE, Alain PIASER, Nicolas TOURON, Céline CASSAGNEAU, Ludovic PONTICO, Serge SOHIER, Régine SARRAT, Maurice LOUDET, Albert BEGUE, Christiane ROTGE, Laurent LAGES, Francis ESCUDE, Didier FAVARO, Jean-Bernard COLOMES et Martine LABAT

Absents excusés : Joëlle ABADIE, Valérie DUPLAN, Roger LACOME et André RECURT

Objet : Finances - Demande de subvention au titre des Pôles Touristiques pour étude d'aménagement du Gîte de Groupe du Moulin des Baronnies.

Dans le cadre de la revalorisation du Moulin des Baronnies, les élus de l'atelier Tourisme ont proposé de travailler à requalifier le gîte de groupe du Moulin des Baronnies compte tenu que les équipements et revêtements étaient vieillissants et n'étaient plus adaptés aux attentes de la clientèle actuelle. Sur les conseils d'HPTE, il a été proposé au bureau d'architectes Pyrénées Tendances spécialisé dans la remise à neuf des hébergements touristiques de réaliser une étude de requalification.

Le coût de cette étude est de 2 480.00 € HT. Un dossier de demande de subvention au titre des Pôles Touristiques a été déposé auprès du Conseil départemental. Il convient d'y joindre une délibération du Bureau afin de compléter le dossier à partir du plan de financement :

Coût Total Etude de Restructuration	2 480.00 HT	2 976.00 TTC	%
Conseil Départemental Hautes Pyrénées	1 240.00 €	1 488.00 €	50 %
Communauté de Communes Plateau de Lannemezan	1 240.00 €	1 488.00 €	50 %

LE BUREAU

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées,

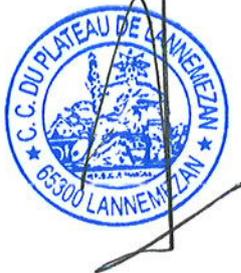
DECIDE

- **De valider le plan de financement présenté ci-dessus,**
- **De prévoir l'inscription des sommes correspondantes au budget primitif 2024,**
- **D'autoriser Monsieur le Président à déposer une demande de subvention à hauteur de 1 240,00 € auprès du Conseil Départemental au titre du pôle Touristique,**

Accusé de réception en préfecture
05/12/2023 11:28:05 DE
Date de télétransmission : 05/12/2023
Date de réception préfecture : 05/12/2023

- D'autoriser Monsieur le Président à signer le devis du Bureau d'Architectes Pyrénées Tendances d'un montant de 2 480,00 € HT pour l'Etude de restructuration du Moulin des Baronnies.

Le Président
Bernard PLANO



Le secrétaire de séance
Philippe SOLAZ



Affichée le 05 DEC. 2023
Publiée le 05 DEC. 2023

Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20231128-2023-175B-DE
Date de télétransmission : 05/12/2023
Date de réception préfecture : 05/12/2023